

D 645 BRESIL: AGGRAVATION DES CONFLITS DE LA TERRE

La situation reste très grave dans la région délimitée par le nord-est du Mato Grosso, le nord du Goiás, le sud-est du Pará et le sud-ouest du Maranhão, en particulier dans la zone appelée "Bico de Papagaio", vers la ville de Marabá (cf. DIAL D 630). Jusqu'à maintenant, les conflits autour de la propriété de la terre se soldaient souvent par la mort de petits cultivateurs. On assiste désormais à un changement d'attitude: les paysans sont de moins en moins décidés à se laisser faire. L'exemple tragique vient d'en être donné par des Indiens du Parc Xingú: après des années de vaines démarches pour faire respecter leurs terres, les Indiens Txucarramães ont, le 9 août 1980, massacré onze travailleurs agricoles en train de déboiser leur territoire pour le compte de grands propriétaires de la région. Quinze jours plus tard la tribu des Gorotire massacrait vingt personnes d'un domaine voisin pour des raisons identiques.

On lira ci-dessous les accusations d'exactions pratiquées par les autorités policières et judiciaires contre des petits cultivateurs de la zone du "Bico de Papagaio". Elles émanent respectivement de la Commission pastorale de la terre pour la région Tocantins-Araguaia, et des évêques de Tocantinópolis et Porto Nacional.

Note DIAL

1- Critiques envers le Groupe exécutif des terres de l'Araguaia et du Tocantins (8 août 1980)

PRÉOCCUPATIONS ET APPRÉHENSIONS DE LA
COMMISSION PASTORALE DE LA TERRE DE LA REGION
TOCANTINS-ARAGUAIA

La Commission pastorale de la terre Tocantins-Araguaia, réunie à Porto Nacional le 8 août 1980 avec les représentants des prélatures de Miracema do Norte, Cristalândia, Tocantinópolis, Conceição do Araguaia et Porto Nacional, est arrivée aux conclusions suivantes concernant les agissements du Groupe exécutif des terres de l'Araguaia et du Tocantins (GETAT), ainsi que la situation née de l'arrivée des chercheurs d'or (1).

(1) La découverte, début août 1980, de gisements aurifères à 200 km au nord de Conceição do Araguaia a provoqué en quelques semaines l'afflux de dizaines de milliers de chercheurs d'or venus de tout le Brésil. Environ 15.000 se sont faits officiellement enregistrer comme orpailleurs à Conceição do Araguaia (NdT).

Créé sur décret en février 1980 (2), peu avant l'assemblée générale de la Conférence nationale des évêques du Brésil à Itaicí (3), et à grand renfort de publicité au plan national, le GETAT a promis de régler les questions de la terre dans le nord du Goiás, le sud-est du Pará et le sud-ouest du Maranhão, en vertu des pouvoirs spéciaux dont il est investi et de ses liens avec la présidence de la République.

En réalité la création de cet organisme est la reconnaissance officielle

- a) de l'incapacité, de la morosité et de l'échec de la politique foncière du gouvernement menée jusqu'alors par l'Institut national de colonisation et de réforme agraire (INCRA);
- b) du fait que cette zone est caractérisée par une tension sociale forte et que la situation appelle des réponses rapides, efficaces et radicales.

Cependant, après six mois d'existence,

- 1- les conflits continuent avec la même intensité;
- 2- l'équipe composant le GETAT a absorbé les anciens fonctionnaires de l'INCRA qui ne méritaient aucun crédit de la part de la population;
- 3- dans les questions foncières de la région sous contrôle du GETAT, l'arbitraire et la violence sont partout présents ainsi que nous pouvons le constater par les exemples suivants:

3-1- Nous connaissons des cas de mise sous embargo par des fonctionnaires de l'IBDF installé à Araguaína, avec le soutien de la police, au bénéfice des courtiers véreux (4) et au détriment évident des petits cultivateurs, comme à Couto Magalhães, dans le Goiás.

3-2- Des éléments de la police militaire viennent accompagner des grands propriétaires pour obliger, sans mandat judiciaire, des petits cultivateurs installés depuis longtemps à suspendre leur travail, comme c'est arrivé à Agua Amarela, dans la commune de São Sebastião de Tocantins (Goiás), alors qu'une action judiciaire est en cours. La même chose est arrivée dans d'autres endroits des communes de São Sebastião et d'Itaguatins.

3-3- En plus de l'interdiction de travailler la terre, on a fait pression sur des cultivateurs pour qu'ils signent une lettre d'adhésion, comme c'est arrivé dans la commune d'Itaguatins (Goiás) à l'encontre d'un groupe de cultivateurs installés depuis longtemps.

3-4- Des tentatives sont faites par des autorités pour tromper l'opinion publique en lançant, à l'occasion d'une enquête de police, des accusations fausses contre l'assesseur juridique de la Commission pastorale de la terre.

3-5- Des accusations systématiques et sans fondement sont lancées contre des membres de la pastorale de la terre de cette région, en vertu desquelles ils encouragent les invasions de terres (Diário da Manhã du 23/7/80) et donnent des armes aux paysans, ce qui permet de justifier les opérations de la police militaire menées sans mandat judiciaire pour saisir les fusils de chasse des gens du peuple. Ainsi, à Sumaúma, Sítio

(2) cf. DIAL D 627 (NdT).

(3) cf. DIAL D 605 (NdT).

(4) le "grileiro" est le courtier véreux qui trafique les titres de propriété de la terre à son compte ou à celui des grands propriétaires (NdT).

Novo, dans le Goiás, par deux fois, le 17 juin et le 25 juillet 1980; dans la commune d'Itaguatins, Goiás, le 19 juin; et dans la commune d'Araguatins, Goiás, le 24 juillet.

3-6- Le 25 juillet 1980, à 4 H du matin, la police militaire et l'officier d'état civil de Sítio Novo, à Sumaúma, ont utilisé irrégulièrement un mandat judiciaire à l'encontre de vingt-deux hommes et d'une femme, en les maintenant en détention pendant une journée entière, en les empêchant de retourner dans leurs terres et en détruisant deux maisons, alors que le mandat concernait quatre cultivateurs, avec d'ailleurs des noms erronés, et leur interdisait de travailler la terre mais sans les empêcher de rester chez eux. Tous ont été contraints de signer le mandat, alors même que leurs noms n'y étaient pas portés.

3-7- Un fait similaire s'est produit avec vingt cultivateurs de Centro de Mulatos, à Araguatins, dans le Goiás, le 24 juillet 1980; et, le même jour, avec onze cultivateurs de Feira do Socó, à Araguatins.

3-8- L'assassinat brutal et lâche du candidat à la présidence du syndicat des travailleurs ruraux sur la liste d'opposition, Raimundo Ferreira Lima, dit "Gringo", le matin du 29 mai 1980 à Araguaína (5); ainsi que l'omission du gouvernement dans l'éclaircissement du fait, en dépit des fortes suspicions concernant le coupable de l'homicide.

Voilà un court échantillon de ce qui s'est passé ces derniers mois, malgré toutes les promesses de règlement. Avec insistance, des cultivateurs s'adressent aux bureaux du GETAT mais leurs revendications ne trouvent aucun écho.

Il faut également tenir compte de la mise en exploitation de gisements aurifères entre Marabá et Conceição do Araguaia, qui est devenu un phénomène aux proportions invraisemblables, puisque des dizaines de milliers de paysans (on parle de 60.000 personnes) se lancent dans cette aventure dans l'espoir de jours meilleurs (6). Mais, tôt ou tard, cette course à l'or aura une fin. Reste à savoir où tous ces gens vont se fixer, et sur quelles terres. Ce phénomène de course à l'or existe précisément parce que ces gens sont démunis de terre à exploiter.

La réponse du GETAT nous semble timide et précaire pour une situation aussi explosive. Elle a attribué quelques titres de propriété. A Conceição do Araguaia, par exemple, on a parlé initialement de 1.000 titres. Plus tard, de 500 seulement. C'est particulièrement préoccupant car, en réalité, cette remise de titres de propriété est le fruit de nombreuses années de "travail" de l'INCRA et pas celui des six mois du GETAT. Même si cet organisme avait remis les 500 titres de propriété promis et maintenait ce rythme pendant vingt ans, à condition que la population n'augmente pas, il ne parviendrait pas à résoudre le problème foncier dans la région. Il est également intéressant de relever l'utilisation politique qui est faite de la remise des titres de propriété, avec la présence de personnalités officielles, avec le soutien publicitaire et ostensible du candidat de la première liste syndicale, considéré par la population comme un traître de la classe paysanne.

Un cultivateur est venu nous voir et nous a rapporté avec irritation que sa propriété initiale était de 100 ha mais qu'il n'a reçu qu'un ti-

(5) cf. DIAL D 630 (NdT).

(6) On parle d'une extraction moyenne par jour de 30 à 40 kg d'or. Le gouvernement estime que 200 tonnes d'or seront artisanalement extraites d'ici la fin de l'année (NdT).

tre de propriété de 44 ha (7). Si, auparavant, la politique était d'accorder des titres pour des lots de 100 ha, précisément en vue d'éviter la prolifération du minifundium, le GETAT, aujourd'hui, prend la décision de réduire les lots à 50 ha. On sait le danger qu'il y a à adopter cette politique comme norme: il faut tenir compte du type de sol (forêt, savane, eau, etc.), du nombre d'enfants dans chaque famille et des plus-values. On favorise de la sorte ce qu'on disait auparavant vouloir éviter comme dangereux: le minifundium.

A Tocantinópolis, en fin juillet, le gouverneur de l'Etat de Goiás, M. Ari Valadão, est venu remettre des titres de propriété, à grand renfort de publicité et en offrant des grillades à la population. On ajoute cependant qu'il n'y a eu qu'une dizaine de titres... et pour des grands propriétaires.

Face à cette situation, nous, membres de la Commission pastorale de la terre Tocantins-Araguaia, nous considérons avec appréhension et réserve cette façon de rechercher des solutions de la part du gouvernement. Le GETAT ressemble à un nuage qui cache et camoufle une situation de fait, celle de la politique adoptée par un système qui a choisi les grands projets d'élevage et d'exploitation minière au détriment des masses populaires qui, dans l'histoire du pays, sont continuellement spoliées.

CPT régionale Tocantins-Araguaia
Mgr Celso Pereira de Almeida
président

2- Accusations de violences policières contre des paysans (23 août 1980)

L'Eglise du Brésil et d'Amérique latine est de plus en plus soucieuse de la situation du peuple de Dieu, face aux injustices et aux actes arbitraires dont il est fréquemment victime, surtout le peuple pauvre qui vit depuis des années de la culture de la terre dont il tire une maigre subsistance pour sa famille. Dans la fidélité à Jésus-Christ et à son Evangile, l'Eglise partage les angoisses du peuple qui s'adresse encore à elle dans l'espoir d'un soutien, d'une aide et d'une orientation.

Puebla nous alerte: "La situation d'extrême pauvreté généralisée prend, dans la vie réelle, des visages très concrets à travers lesquels nous devrions reconnaître les traits douloureux du Christ-Seigneur qui nous interroge et nous interpelle (n°31)". Le pape Jean-Paul II, dans son discours au peuple de Recife, nous redit: "L'Eglise ne veut pas être absente quand il s'agit de rendre la vie toujours plus humaine".

Devant une telle situation, et en tant que pasteurs regardant la réalité toujours plus angoissante du peuple pauvre, lequel voit ses droits violés, ses terres arrachées par la violence, ses maisons incendiées, ses enfants affamés et à l'abandon, nous ne pouvons rester les bras croisés. Ce serait trahir le Maître qui nous a demandé d'"évangéliser les pauvres". Nous estimons que nous ne pouvons pas ne pas annoncer la Bonne Nouvelle et ne pas dénoncer, avec humilité certes mais avec courage, cette vague d'injustices qui écrasent et humilient nos frères du sertan (8).

(7) Le texte de la réforme agraire du 30 novembre 1964 prévoit des lots minimaux de 100 hectares (NdT).

(8) "Sertão": les terres de l'intérieur du pays (NdT).

Dans le souci, donc, d'exprimer notre solidarité envers nos frères souffrants et pourchassés, nous venons, sans esprit partisan mais devant Dieu, dénoncer les faits les plus graves qui se produisent depuis quelque temps au nord du Goiás, dans la prélature de Tocantinópolis. Nous avons pu visiter certains lieux et vérifier de nos propres yeux les cendres de maisons incendiées; nous sommes entrés en contact avec de nombreux frères injustement expulsés de leurs terres; nous avons constaté la situation de misère dans laquelle sont plongés des milliers de familles; et nous avons estimé, selon les paroles des évêques réunis à Puebla, que "cela est contraire au plan de Dieu et au respect qui lui est dû".

Nous rapportons ici quelques-uns des faits qui manifestent l'extrême gravité de la situation.

Voici plus d'un mois a opéré un important détachement de la police militaire, allant parfois jusqu'à dix-huit soldats venus de différentes communes (Itaguatins, Sítio Novo, Araguatins et même Araguaína) et accompagné dans les derniers cas d'un lieutenant et de l'officier d'état civil Lindomar Lisboa Madalena, lequel agissait au nom du juge d'Araguaína, João Batista de Castro Neto (9); ce détachement s'en est pris à plusieurs groupes de petits cultivateurs, dans toute la prélature de Tocantinópolis, et s'est livré à toutes sortes d'actes arbitraires et de sauvageries.

Les exemples sont nombreux mais nous n'en rapportons que quelques-uns.

1- Le 17 juin 1980, la police s'est livrée à des actes de violence dans le village de Sumaúma, commune de Sítio Novo, en compagnie du courtier véreux José Pereira de Carvalho.

2- Le 19 du même mois, la police a fait de même aux environs du village de São Miguel, dans la commune d'Itaguatins, en compagnie du courtier véreux Antônio Costa Filho.

3- Le 2 juillet, dans le village d'Água Amarela, commune de São Sebastião.

4- Le 3 juillet, aux environs de Buriti, dans la commune de São Sebastião.

5- Ces mêmes jours, dans les villages de Piraquê et de Macaco, commune de Xambóia, en compagnie des courtiers véreux Jesuino José da Silva, Humberto et José Luis Siqueira. Dans le domaine Lontra, commune d'Aragominas, en compagnie du courtier véreux Daniel, de Goiânia.

6- Les 24 et 25 juillet, dix-huit policiers accompagnés de l'officier d'état civil Lindomar Lisboa Madalena et d'un lieutenant d'Araguaína ont attaqué les villages de Sumaúma, Centro dos Mulatos et Beira do Socó, dans les communes de Sítio Novo et d'Araguatins. Dans deux villages ils sont arrivés avant le lever du soleil, à 4 H du matin. Ils ont envahi les maisons, arrêté les petits cultivateurs (à Sumaúma, vingt-deux hommes sont restés détenus une journée entière dans le domaine du courtier véreux), expulsé les familles de leurs demeures, incendié les maisons, humilié les hommes, les femmes et les enfants, interdit de continuer à

(9) Ce juge est connu comme étant le plus grand courtier véreux de terres dans la région. Il a fait l'objet des dénonciations publiques de la Commission pastorale de la terre les 25 juillet et 23 août 1980 (NdT).

cultiver la terre, ramassé les outils, les faux et les fusils de chasse et obligé les paysans à signer un mandat judiciaire sur lequel leurs noms n'étaient même pas portés. Les courtiers véreux qui accompagnaient ces attaques sont les suivants: José Ferreira de Carvalho, de São Paulo, Demerval Rodrigues da Cunha e Oliveira et son frère Elisário Rodrigues da Cunha Filho, tous deux d'Araguari.

En raison de toutes ces souffrances et persécutions, nous tenons à manifester à tous notre soutien et nos encouragements fraternels, dans l'espoir de jours meilleurs. Qu'ils demeurent fermes dans la foi et dans l'unité autour de la Parole de Jésus-Christ. L'Eglise de Dieu est avec vous.

Nous voulons terminer notre message par les paroles du pape Jean-Paul II dans son discours aux paysans de Recife: "La terre est un don de Dieu, un don qu'il fait à tous les êtres humains, hommes et femmes, qu'il veut voir réunis dans une même famille et reliés les uns aux autres par un esprit de fraternité. Il n'est donc pas permis, parce que contraire au dessein de Dieu, de gérer ce don de telle sorte qu'il profite seulement à quelques personnes, à l'exclusion des autres qui sont l'immense majorité".

Avec notre accolade fraternelle, notre bénédiction et nos encouragements.

Mgr Cornélio Chizzini, évêque de Tocantinópolis
Mgr Celso Pereira de Almeida, évêque de Porto
Nacional et président de la Commission
pastorale de la terre, régional Tocantins-
Araguaia.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 185 F - Etranger 215 F par voie normale
(par avion, tarif sur demande selon pays)
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie STEP
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441